



CHARTRE « ENTREPRISE SANS TABAC »

LA CHAMBRE FRANCAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE S'ENGAGE A :

1. Avoir une **direction mobilisée** dans la lutte contre le tabac ;
2. Désigner un **comité de lutte contre le tabac** incluant des membres de la direction générale, des représentants du personnel et de la santé au travail ainsi que des membres du comité d'hygiène et de sécurité ;
3. **Former le personnel** à la prévention du tabagisme ;
4. **Intégrer l'approche « entreprise sans tabac »** dans la **politique de santé et de sécurité** de l'entreprise ;
5. **Evaluer**, par des enquêtes régulières, la situation du tabagisme parmi les employés de la Chambre ;
6. **N'avoir aucun lien de quelque nature que ce soit avec l'industrie du tabac** : promotion du tabac, publicité et parrainage en faveur de tous les produits du tabac.
7. **Etablir une signalisation claire d'interdiction de fumer** au sein de tous les locaux de la Chambre y compris les véhicules de service ;
8. Développer régulièrement des actions d'informations et de sensibilisation au profit des employés ;
9. **Proposer une aide et un soutien au sevrage tabagique** au profit de ses employés désireux d'abandonner leurs habitudes tabagiques ;
10. **Partager cette expérience** avec les autres établissements, entreprises etc.

LA FONDATION LALLA SALMA PREVENTION ET TRAITEMENT DES CANCERS S'ENGAGE A :

1. apporter à la Chambre Française de Commerce et d'Industrie le soutien technique nécessaire pour la conception et la mise en place d'un plan antitabac ;
2. soutenir la Chambre Française de Commerce et d'Industrie à assurer la formation du personnel médical et paramédical (s'il y a lieu) dans le domaine d'aide au sevrage tabagique ;
3. mettre en place un système de suivi et d'évaluation du plan antitabac adapté aux spécificités des services de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie

Enregistrée sous le numéro :

3 5 3

Dr Rachid Bekkali

Directeur Général
FONDATION LALLA SALMA -
PREVENTION ET TRAITEMENT
DES CANCERS



Rabat, le -3 MAI 2016

Monsieur Philippe CONFAIS

Directeur Général

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU MAROC
15, Av Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 20 90 90 Fax: 0522 20 01 30